

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

LOS925 Polfett

Date 18.07.2018 Pag 1

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

| | |
|---|---|
| 1.1 Identificateur de produit | Polfett |
| 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la graisse lubrifiante : l'usage industriel substance ou du mélange et utilisations déconseillées | |
| 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité | EURO-LOCK Vertriebs-GmbH*Nordweststr. 3*D-59387 Ascheberg*+49 (0) 2593 95887-0 info@euro-lock.de |
| 1.4 Numéro d'appel d'urgence | +49 (0) 2593 95887-0 Lundi à Jeudi 8:00 - 17:00 heures, Vendredi 8:00 - 13:00 heures |

SECTION 2: identification des dangers

| | |
|---|---|
| 2.1 Classification de la substance ou du mélange 1272/2008/EG | Selon la réglementation concernant les produits dangereux, le produit ne doit pas être répertorié. En l'état actuel le produit est inoffensif au niveau toxicologique. Jusqu'à présent l'utilisation du produit n'a provoqué aucune réaction nuisible connue. |
| 2.2 Éléments d'étiquetage | |
| 2.3 Autres dangers | - |

SECTION 3: Composition - Informations sur les ingrédients

| | |
|--------------|---|
| 3.2 Mélanges | Mélange. Il n'y a pas des ingrédients présents qui sont classés dans les concentrations de santé applicable ou l'environnement selon les connaissances actuelles du fournisseur, de substances PBT ou vPvB sont ou qui ont une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section. |
|--------------|---|

SECTION 4: Premières Mesures d'aide

| | |
|---|---|
| Instructions générales | Les patients de la zone de danger sans prendre un risque personnel. Retirer les vêtements et chaussures contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser. |
| Après Inhalation | Amener à l'air frais, en cas de plaintes consulter un médecin |
| Après contact avec la peau | Laver à l'eau et savon |
| Après contact avec les yeux | Rincer avec beaucoup d'eau (collyre) |
| Après Ingestion | Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | Information non disponible |
| Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires | L'exposition prolongée ou répétée peut causer de l'inconfort de la peau. |

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|--|--|
| 5.1 Moyens d'extinction | Moyens d'extincteur: Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, sable, CO2. Inappropriés d'extinction: jet d'eau à grand. |
| 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange | En cas d'incendie normale gaz d'incendie peuvent être générés (oxydes de carbone, oxydes d'azote, les produits de décomposition organiques irritantes). |
| 5.3 Conseils aux pompiers | Si nécessaire, utiliser en cas d'incendie, un appareil respiratoire autonome. Récupérer l'eau d'extinction contaminée séparément, ne doivent pas être déversées dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. Les mesures d'extinction à l'environnement. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Les mesures d'extinction à l'environnement. |

SECTION 6: Mesures de dispersion accidentelle

| | |
|---|--|
| 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | Porter un équipement de protection individuelle. Eviter le contact avec les yeux et la peau. |
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement | Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Incendie ou représentant de la police si le produit a été renversé dans l'eau ou d'égout sanitaire ou a contaminé le sol et les plantes. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | Avec un matériel absorbant inerte (Ölufsaugmittel, sable, sciure, diatomite, d'acide, liant universel) |

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Pluto Polfett

Date 18.07.2018 Pag 2

6.4 Référence à d'autres sections Pas applicable

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Conseils pour une manipulation sans danger: Ne pas respirer le mélange. Eviter la génération de vapeurs et d'aérosols. Mesures d'hygiène: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Protection préventive de la peau. Après le travail, se laver les mains et le visage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conservare in contenitori chiusi. Aprire i contenitori in luoghi ben ventilati.
Storage Class VCI: 11 Flammable Solids

SECTION 8: Limiter et de superviser l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle not necessary

8.2 Limitation et contrôle de l'exposition - Equipement de protection individuelle
Protection respiratoire: Aucune requise; sauf en cas de formation d'aérosols. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs / poussière / aérosol. Filtre combiné, par exemple. Comme DIN 3181 ABEK
Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques selon DIN / EN 374 sont recommandés. Convient pour de courtes périodes. En cas de contamination, les gants doivent être remplacés immédiatement. Le contact cutané avec les surfaces mouillées des gants doit être évitée.
Protection des yeux: lunettes de sécurité
Mesures d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Les vêtements de travail séparément. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Mesures de protection: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

8.3 Limitation et surveillance de l'exposition environnementale
Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|------------------------------|
| Aspect Forme | Consistant |
| Couleur | Undefined |
| Apparence | homogène comme de la graisse |
| Odeur | sans |
| Point d'ébullition / Ebullition | - |
| Point de fusion / intervalle de fusion | - |
| Point De Rupture | - |
| Température d'allumage spontané | - |
| Limite supérieure d'explosion | - |
| Limite inférieure d'explosion | - |
| Densité de vapeur 20°C | - |
| Densité, 20°C | 0,89 g/cm ³ |
| Hydrosolubilité | N |
| VOC-Teneur | - |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 réactivité Stable dans les conditions de stockage et de manipulation préconisées

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter Aucune information disponible

10.5 Matériaux incompatibles Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux non

SECTION 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Pluto Polfett

Date 18.07.2018 Pag 3

| | |
|--|--|
| Renseignements toxicologiques | When used and handled according to specifications, the product does to our experience and the information provided to us, no adverse health effects. The substance is not subject to classification according to EC lists in the last version. |
| Symptômes après ingestion | pas de données disponibles |
| Symptômes après contact avec la peau | Pas d'irritation. |
| Symptômes après inhalation | Pas de données disponibles |
| Symptômes après contact oculaire | Aucun |
| Autres informations | No sensitizing effects known. |
| Toxicocinétique, métabolisme et distribution | Il n'y a pas de données toxicologiques humaines. |
| Informations sur les effets toxicologiques | Non classifié comme toxique. Non classé comme corrosif ou irritant. Non classifié comme dommageable pour l'œil ou d'irritation. L'inhalation de produits de décomposition thermique, sous forme de vapeur, de brouillard ou de la fumée peut être nuisible. Non classé comme sensibilisant cutané. Non comme CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) classé. Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible. |

SECTION 12: Informations écologiques

| | |
|--|--|
| 12.2 Persistance et dégradabilité | Des données écotoxicologiques ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants. Ce produit est difficilement biodégradable. Les principaux constituants sont estimés naturellement biodégradables, mais contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement. |
| 12.3 potentiel de bioaccumulation | Aucune information disponible |
| 12.4 Mobilité dans le sol | Aucune information disponible |
| 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB | Aucune information disponible |
| 12.6 Autres effets néfastes | Aucune information disponible |

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

| | |
|---|--|
| 13.1 Méthodes de traitement des déchets | Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets (CED) dépend de l'industrie et le processus dans lequel les déchets provient. Pour cette raison, on peut obtenir un code de déchets ne précise pas une somme forfaitaire pour un produit, mais le producteur de déchets doit attribuer ceux-ci peuvent être en consultation avec les autorités compétentes et / ou une entreprise d'élimination des déchets peut, individuellement. |
|---|--|

SECTION 14: Informations relatives au transport selon les prescriptions ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

| | |
|---|---|
| 14.1 Numéro ONU | Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport |
| 14.2 Identification / nom d'expédition NU | Aucun |
| 14.3 Classe de danger pour le transport | Suivant les prescriptions de transport: produit non-dangereux. |
| 14.4 groupe d'emballage | - |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | P.A = Non applicable |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucune information disponible |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Information non disponible |

SECTION 15: Informations réglementaires

| | |
|---|-----------------------------------|
| 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement | Aucun symbole de danger prescrit. |
|---|-----------------------------------|

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/EG, Article 31

Pluto Polfett

Date 18.07.2018 Pag 4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Il n'y a pas d'informations disponibles

SECTION 16: Autres informations

16.1 Texte intégral des phrases de risque -
dans la section 2 et 3

16.2 Autres informations

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles. Représentations de propriété et garanties sont exclues sans clarification de l'objet technique d'utilisation et les conditions de fonctionnement. Pour d'autres questions se il vous plaît ne hésitez pas disponibles.